AVENANT n° 1 au Contrat Intercommunal de Développement (CID) de Val d'Europe Agglomération du 5 décembre 2018

ENTRE,

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur - Le Département de Seine-et-Marne représenté par so exécution de la délibération du Conseil départemental du 19 novembr

Acte Certifié exécutoire

- ci-après dénommé « le Département »,

Envoi Préfecture : 25/11/2021 Réception Préfet : 25/11/2021 Publication RAAD: 25/11/2021

077-227700010-20211119-lmc100000022854-DE

ET,

Val d'Europe Agglomération représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée communautaire du 17 juin 2021,

• ci-après dénommée « La Communauté d'agglomération »

La commune de Chessy, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 27 janvier 2017

La commune de Bailly-Romainvilliers, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 31 mai 2021

La commune de Coupvray, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 9 janvier 2017

La commune de Magny-le-Hongre, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 30 janvier 2017

La commune de Serris, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 6 mars 2017

D'AUTRE PART

IL A D'ABORD ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT

Le CID de la Communauté d'agglomération Val d'Europe Agglomération a été signé le 5 décembre 2018. Le montant total de l'enveloppe s'élève à 1 382 940 € pour les 3 années du contrat. Le programme initial des actions est annexé au contrat cadre.

Conformément à l'article 2.11 du règlement du CID, la programmation des actions peut être modifiée à tout moment, à enveloppe constante et par voie d'avenant.

La Commune de Bailly-Romainvilliers, signataire du contrat souhaite apporter des modifications au programme d'actions.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1: OBJET

Le présent avenant a pour objet de modifier le programme d'actions du CID de la Communauté d'agglomération Val d'Europe Agglomération tel qu'il a été annexé au contrat cadre signé le 5 décembre 2018.

ARTICLE 2: DISPOSITIONS MODIFIEES

L'annexe 1 du contrat cadre de Val d'Europe Agglomération, relative au programme d'actions, est modifiée et se trouve en annexe 1 du présent avenant.

ARTICLE 3: DISPOSITIONS NON MODIFIEES

Les dispositions du contrat cadre initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

ARTICLE 4: DATE D'EFFET

Le présent avenant prendra effet à la date de sa signature par les parties contractantes.

SIGNATURES

Fait en sept exemplaires originaux

Fait à Melun, le

Pour le Département de Seine-et-Marne, Le Président Fait à Chessy, le

Pour la communauté d'agglomération Val d'Europe Agglomération Le Président

Jean-François PARIGI

Philippe DESCROUET

Fait à Chessy, le

Pour la Commune de Chessy Le Maire Fait à Bailly-Romainvilliers, le

Pour la Commune de Bailly-Romainvilliers Le Maire

Olivier BOURJOT

Anne GBIORCZYK

Fait à Coupvray, le

Pour la Commune de Coupvray Le Maire Fait à Magny-le-Hongre, le

Pour la Commune de Magny-le-Hongre Le Maire

Thierry CERRI

Véronique FLAMENT-BJÄRSTAL

Fait à Serris le

Pour la Commune de Serris Le Maire

Philippe DESCROUET

Programme d'actions CID Val d'Europe Agglomération Avenant n°1 – Modification du programme d'actions

Montant total de l'enveloppe pour 3 ans : 1 382 940 €

Part CC (60 %): 829 764 €

Part Communes (40 %) : **553 176 €**

Les modifications apportées apparaissent en rouge dans le tableau.

Intitulé du projet	Calendrier prévisionnel	Coût estimé HT	Subvention départementale
Programmation CA			
ALSH n°2 à Chessy	2019-2020	1 890 240,00 €	200 000,00 €
Construction d'un groupe scolaire n°2 + ALSH à Coupvray	2018	13 270 130,00 €	629 764,00 €
Total enveloppe CA affectée		15 160 370,00 €	829 764,00 €
Total envelop	pe CA accordée	15 100 370,00 €	829 764,00 €
Programmation commune de Chessy			
Centre culturel des Tournelles	2019	5 188 726,00 €	110 600,00 €
Total enveloppe Commune de	Chessy affectée	5 188 726,00 €	110 600,00 €
Total enveloppe Commune de Chessy accordée		5 188 720,00 €	110 600,00 €
Programmation commune de Bailly-Romainvilliers			
Ecole de Danse	2019	703 040,00 €	110 776,00 €
Aménagement d'un poste de police municipale	2021	670 000,00 €	
Total enveloppe Commune de Bailly-Romainvilliers affectée Total enveloppe Commune de Bailly-Romainvilliers accordée		670 000,00 €	110 776,00 €
			110 776,00 €
Programmation commune de Coupvray			
Crèche multi-sites	2021	3 000 000,00 €	110 600,00 €
Total enveloppe Commune de Coupvray affectée		3 000 000 €	0,00€
Total enveloppe Commune de Coupvray accordée			110 600,00 €
Programmation commune de Magny-le-Hongre			
Réhabilitation de la Grange et de la Maison Dupré	2019	972 401,00 €	110 600 00 6
Constrcution d'un square et d'une placette rue de l'église	2019	200 000,00 €	110 600,00 €
Total enveloppe Commune de Magny-le-	Hongre affectée	972 401,00 €	110 600,00 €
Total enveloppe Commune de Magny-le-H	ongre accordée	972 401,00 €	110 600,00 €
Programmation commune de Serris			
Centre de loisirs	2020	2 472 953,00 €	110 600,00 €
Total enveloppe Commune d	e Serris affectée	2 472 052 00 6	110 600,00 €
Total enveloppe Commune de	Serris accordée	2 472 953,00 €	110 600,00 €
TOTAL ENVELOPPE COMMUNES			553 176,00 €
TOTAL GENERAL CID			1 382 940,00 €